

Jean-Pierre GOUDAILLIER
Université René Descartes-Paris 5
EA 3790 DynaLang

OSCILLATION SEMANTIQUE (MATHESIUS) VS. VARIATION SYNCHRONIQUE DYNAMIQUE (LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE) DU LEXIQUE ARGOTIQUE.

La contribution de l'École de Prague à la linguistique moderne est indéniable en ce qui concerne la théorie de la *norme* et de la *codification de la langue*, ceci à compter de 1911.¹ Le système de la langue est étudié non pas en tant que structure statique et équilibrée, mais en tant que système dynamique dont l'évolution est aussi observable en synchronie, ce qui constitue un point de vue novateur en matière de réflexion linguistique. Le concept de *norme de la langue standard* et celui de *codification* sont étroitement liés dans la théorie pragoise, la codification étant due aux travaux de recherche des linguistes et constituant un enregistrement de la norme de la langue standard, qui évolue constamment. Pour des linguistes de l'École de Prague, tels Bohuslav Havránek et Vilém Mathesius, la codification reflète la norme et sert donc à l'unifier et à la stabiliser tout en prenant en compte l'évolution de la langue², compte tenu aussi du principe de la *stabilité flexible* (*pružná stabilita*) établi par V. Mathesius³. Lors d'une discussion, qui a eu lieu en octobre 2006 à Cracovie, avec Ondřej Pešek⁴, il a été constaté que les termes pragois de norme et de codification correspondent respectivement à peu près aux notions de *norme statistique* et de *norme prescriptive*, tels qu'elles sont employées en linguistique fonctionnelle.⁵ Ainsi, selon le principe de la stabilité flexible, la stabilité de la langue standard est assurée sans que les tendances évolutives de la langue contemporaine (dynamique de la langue) ne soient exclues (MATHESIUS, 1932). Dans le cadre de la *synchronie dynamique*, du point de vue de la linguistique fonctionnelle, l'*épaisseur synchronique* de toute langue est prise en considération, ce qui permet d'étudier les effets produits sur la structure linguistique par la coexistence d'usages différenciés entre eux par des facteurs

¹ MATHESIUS Vilém (1911), O potenciálnosti jevů jazykových, *Věstník Královské české společnosti nauk*, třída filoz.-hist., Praha, Nr. 2, p. 1-24. Traduction en anglais : On the potentiality of the phenomena of language, in Vachek J. (1964), *A Prague school reader in linguistics*, Bloomington, Indiana, p. 1-32.

² Pour plus de détails à ce sujet, voir, entre autres, Bohuslav HAVRÁNEK (1932), Úkoly spisovného jazyka a jeho kultura, *Spisovná čeština a jazyková kultura*, Praha, Melantrich a.s., p. 32-84, ainsi que MATHESIUS (1932), O požadavku stability ve spisovném jazyce, *Spisovná čeština a jazyková kultura*, Praha, Melantrich a.s., p.14-31.

³ Cf. note 2, ci-dessus.

⁴ PEŠEK Ondřej (2006), Dynamique, norme et codification – qu'en est-il aujourd'hui de la théorie pragoise ?, *École doctorale*, Cracovie, 15-18 octobre 2006. In: Bochnakowa Anna et al. (sous la direction de): *Norme, normativité, transgression*. Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Łask, 2007, p. 213-220.

⁵ Se référer, entre autres, à HOUEBINE Anne-Marie (1982), Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain, *Le français moderne*, 1982/1, p. 42-51 et HOUEBINE Anne-Marie (1985), Pour une linguistique synchronique dynamique, *La Linguistique*, 21/I-II, 1985, p. 7-36.

extralinguistiques, tels l'espace (variations régionales) et le temps (variations dues à l'âge des locuteurs), mais aussi les variations sexuelles (homme/femme) et celles liées à l'origine socioculturelle et au positionnement socioprofessionnel des locuteurs. Au sein d'une communauté linguistique, des *variations inter-individuelles* vont être de ce fait relevées ; elles vont ainsi constituer des registres communs⁶ à des populations données. Ces variations inter-individuelles sont à distinguer des *variations intra-individuelles*, qui contribuent, quant à elles, à l'émergence d'un sentiment d'*insécurité linguistique* chez certains locuteurs, voire groupes de locuteurs plus ou moins importants en nombre. Un groupe social, qui s'avère être une classe sociale dans certains cas, peut être plus actif que d'autres, ce qui occasionne des interférences de ce groupe avec un autre ou plusieurs autres groupes.

Les analyses faites, d'un point de vue de linguistique fonctionnelle, de l'aspect lexical des productions argotiques en français, qu'il s'agisse d'une part de l'argot traditionnel ou vieil argot, d'autre part du français contemporain des cités (FCC)⁷, permettent d'établir l'existence d'importantes variations intra-individuelles et inter-individuelles, qu'il convient de traiter dans le cadre de la synchronie dynamique. Si les anciens argots de métiers eux-mêmes et l'argot commun traditionnel reflétaient une véritable « fécondité en matière lexicale », une « effervescence du vocabulaire [...] dans des groupes sociaux mal armés chez lesquels on s'attendrait à un stock lexical réduit »⁸, il en est de même pour ce qui est des formes langagières, qui circulent actuellement entre tours et barres des cités et quartiers de France.

Dans les énoncés suivants, qui sont extraits d'un corpus de français contemporain des cités (Laboratoire DynaLang/PAVI, Université René Descartes, Paris 5)⁹, l'emploi de *grave* n'est pas celui, qui en est fait usuellement dans la langue standard, la forme légitimée de la langue française.

- 1) « on est en train de se ridiculiser *grave* » ;
- 2) « tellement que j'étais amoureuse *grave* » ;
- 3) « tu sais moi je t'apprécie, *grave*, ah ouais *grave de chez grave* » ;
- 4) « ça peut partir en vrille *grave* » ;
- 5) « depuis quelques années on s'entend *grave* mais à merveille » ;
- 6) « parce que moi j'ai *grave* besoin d'affection » ;
- 7) « il m'a *grave* remonté le moral » ;
- 8) « j'aimerais avoir des seins, *grave* » ;
- 9) « j'ai *grave* mal au ventre » ;
- 10) « tu sais ce que je regrette *grave* sur..... » ;
- 11) « ça va me faire *grave* du mal ».

⁶ Ce que Colette Feuillard a appelé *variations collectives* au cours de ce colloque.

⁸ Denise FRANÇOIS-GEIGER (1988), Les paradoxes des argots, *Actes du Colloque « Culture et pauvretés »*, Tourette (L'Arbresle), 13-15/12/1985, édités par Antoine Lion & Pedro de Meca, *La Documentation Française*, p. 17-24.

⁹ DynaLang, Equipe d'accueil (EA) N° 3790 du Ministère de l'Éducation nationale, directeur : J.-P. Goudaillier.

Grave, dans chacun de ces énoncés, est utilisé de manière adverbiale et non comme un adjectif. Dans les énoncés 1 à 4, 6, 7, 9 à 11, on peut le remplacer par *beaucoup*, *énormément*. Un tel changement catégoriel, du fait de l'emploi sur le plan formel d'un adjectif à la place d'un adverbe, est déjà en soi la preuve d'un changement notable, d'une évolution du français parlé. Dans certains de ces énoncés, la place de l'élément *grave*, elle aussi, n'est pas conforme à l'usage standard : « tellement que j'étais amoureuse *grave* » = « tellement que j'étais *grandement* amoureuse » (à noter l'effet d'emphase lié à la présence de deux augmentatifs, tellement et *grave*, dans l'énoncé) ; « ça peut partir en vrille *grave* » = « ça peut partir *énormément* en vrille », etc.. Dans l'énoncé 5, l'emploi de *grave* peut donner lieu à une ambiguïté : « s'entendre *grave* avec quelqu'un » ne signifie pas que l'on ne s'entend pas avec quelqu'un mais le contraire. *Grave* est dans un tel cas complètement désémantisé ; « s'entendre *mortel* avec quelqu'un » aurait pu être tout aussi bien utilisé dans un tel cas. Le « mais à merveille », qui suit, permet de lever l'ambiguïté, *grave* étant alors pris dans un sens positif et non négatif. L'énoncé 8, « j'aimerais avoir des seins, *grave* », présente un autre emploi particulier de *grave*. Phonétiquement, une pause est observée entre *seins* et *grave*. *Grave* a pour seule fonction dans le cas présent de renforcer le contenu de l'énoncé, à savoir le désir fantasmé d'une poitrine plus grosse, plus belle.

Voici un autre exemple intéressant :

12) « Mon rep (= père en verlan), c'est un trifront (= personne ayant un grand front), on dirait un extraterrestre, *grave* »¹⁰.

Dans cet énoncé, *grave* fonctionne de la même manière qu'en 8 ; son emploi sert à renforcer l'idée que cette personne (le père) a une forme de front extraordinaire, du moins pour l'émetteur d'un tel message, qui se moque de toute évidence de son père. La virgule, tout comme dans l'exemple 8, marque la présence d'une pause avant *grave*, d'un point de vue phonétique. Un tel procédé de renforcement fait partie de manière évidente des rites langagiers rencontrés fréquemment en français contemporain des cités¹¹.

Ci-après des exemples, qui montrent, eux aussi, le rôle joué par le français contemporain des cités en ce qui concerne la synchronie dynamique du français. L'emploi de l'expression *de chez* est devenu très fréquent. Le point de départ en est l'insulte *fou de chez fou* (*ouf de chez ouf* dans sa forme verlanisée), qui a un sens évident : être fou, tout comme une personne, qui sort de l'asile, de la maison des fous, c'est-à-dire de *chez fou*. *De chez* peut être désormais employé avec n'importe quel adjectif, ainsi que le montrent l'exemple 3 (cf. plus haut dans le texte) et les exemples 13 à 17 ci-dessous.

13) « Du van six rapaces (= contrôleurs de la RATP) sont descendus... j'te dis pas, ils s'ont régalés *grave* mais vraiment *grave de chez grave* ! (= ils ont verbalisés un grand nombre de personnes sans titre de transport) » (Paris, Place du Châtelet, autobus RATP N° 85, juin 1997) ;

¹⁰ Boris SEGUIN & Frédéric TEILLARD (1996), *Les céfrans parlent aux français. Chronique de la langue des cités*, Paris, Calmann-Lévy, p. 216.

¹¹ Voir, entre autres, à ce sujet, David LEPOUTRE (1997), *Coeur de banlieue - Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob.

- 14) « Et leurs survés (= survêtements) Adidas trois bandes ! Du *moche de chez moche* genre Auchan... » (Paul Smaïl, *Ali le Magnifique*, Denoël, janvier 2001) ;
- 15) « Demain, Bison fûté (= système d'information de la circulation routière), *vert de chez vert* !! » (France 2, point route, après le Journal Télévisé de 20h, décembre 2001) ;
- 16) « *maudit de chez maudit* (à propos du chapeau de l'uniforme des employées, Thalys Köln-Paris janvier 2002) ;
- 17) «cet ascenseur, l'était *malade de chez malade* » (Zakaria Wahibi, père du jeune Bilal, âgé de 4 ans, décédé à la suite d'une chute mortelle le dimanche 19 mai 2002 dans la cage d'ascenseur d'une HLM du quartier de la Meinau, rue Joseph-Weydmann à Strasbourg).

Que la littérature s'empare d'un phénomène, langagier ou autre, est très courant, ce que montrent les exemples 13 et 14. Par contre, qu'une présentatrice, en l'occurrence Isabelle Martinet (France 2), puisse se permettre un 'écart de langage' à une heure de grande écoute à la télévision l'est beaucoup moins. Ceci montre cependant que l'expression « de chez » est bel et bien sorti du cadre strict des cités pour s'introduire dans d'autres pans de la société. D'autres groupes sociaux l'utilisent et actuellement en 2006 on peut constater que l'emploi de « grand de chez grand », « beau de chez beau », « bon de chez bon », etc. est relativement fréquent dans divers types de discours. L'expression 'est passée dans la langue'. C'est ainsi que s'opère souvent l'évolution de la langue, plus particulièrement en matière lexicale.

Tous ces exemples révèlent un réel foisonnement lexical de la part de locuteurs, jeunes ou moins jeunes, pratiquant le français contemporain des cités. Cependant, les diverses enquêtes menées permettent de constater l'existence d'une insécurité linguistique réelle et, ce qui n'est pas un moindre paradoxe, mettent aussi en valeur des situations de *fragilité néologique* (utilisation du même terme pour désigner plusieurs choses) et de *fragilité conceptuelle* (interchangeabilité de termes synonymes), ce qui doit être considéré comme normal, compte tenu du registre de langue pratiqué. Tout ceci nous est confirmé par l'observation des dictionnaires de langue argotique (et/ou populaire), qui sont autant de témoignages de l'existence de grandes variations lexicales (instabilité) du registre argotique de la langue française.

En guise de conclusion, il s'agit de constater que la prise en compte, dans le cadre de la synchronie dynamique du français contemporain, des variations lexicales, elles-mêmes révélatrices des comportements des locuteurs en matière de néologie, permet un rapprochement avec ce que V. Mathesius appelait *l'oscillation sémantique* (« *De la potentialité des phénomènes linguistiques* » : 1911).

BIBLIOGRAPHIE

- FRANÇOIS-GEIGER, Denise (1988), Les paradoxes des argots, *Actes du Colloque « Culture et pauvretés »*, Tourette (L'Arbresle), 13-15/12/1985, édités par Antoine Lion & Pedro de Meca, *La Documentation Française*, p. 17-24.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (1996), Les mots de la fracture linguistique, *La Revue des 2 Mondes*, Mars 1996, p. 115-123.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (1997), *Comment tu tchatches ! - Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose, 192 pages ; 2ème édition, 1998, 264 pages ; 3ème édition, 2001, 305 pages.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (2002), De l'argot traditionnel au français contemporain des cités, *Argots et Argotologie* (ss. la direction de J.P. Goudaillier), *La Linguistique*, Volume 38, 2002-1, p. 5-23.
- HAVRÁNEK, Bohuslav (1932), Úkoly spisovného jazyka a jeho kultura, *Spisovná čeština a jazyková kultura*, Praha, Melantrich, p. 32-84.
- HOUEBINE, Anne-Marie (1982), Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain, *Le français moderne*, 1982/1, p. 42-51.
- HOUEBINE, Anne-Marie (1985), Pour une linguistique synchronique dynamique, *La Linguistique*, 21/I-II, 1985, p. 7-36.
- LEPOUTRE, David (1997), *Cœur de banlieue - Codes, rites et langages*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- MATHESIUS, Vilém (1932), O požadavku stability ve spisovném jazyce, *Spisovná čeština a jazyková kultura*, Praha, Melantrich, p. 14-31.
- MATHESIUS, Vilém (1911), O potenciálnosti jevů jazykových, *Věstník Královské české společnosti nauk*, třída filoz.-hist., Praha, Nr. 2, p. 1-24. Traduction en anglais : On the potentiality of the phenomena of language, in Vachek J. (1964), *A Prague school reader in linguistics*, Bloomington, Indiana, p. 1-32.
- PEŠEK, Ondřej (2006), Dynamique, norme et codification – qu'en est-il aujourd'hui de la théorie pragoise ?, *École doctorale*, Cracovie, 15-18 octobre 2006. In: Bochnakowa Anna et al. (sous la direction de): *Norme, normativité, transgression*. Oficyna Wydawnicza LEKSEM, Łask, 2007, p. 213-220.
- SEGUIN, Boris & TEILLARD, Frédéric (1996), *Les céfrans parlent aux français. Chronique de la langue des cités*, Paris, Calmann-Lévy.

ABSTRACT

The contribution of the Prague school to modern linguistics has been unquestionable since 1911 as far as the theory of a *norm* and *language codification* is concerned. For such linguists as Bohuslav Havránek and Vilém Mathesius, codification reflects the norm and serves unification and stabilisation. It is also about taking into account the evolution of language, but bearing in mind the principle of *flexible stabilisation*. The Prague terms concerning the norm and codification correspond to *statistic norm* and *prescriptive norm* respectively, as used in functional linguistics. From the point of view of synchronic dynamics, linguistic analyses of traditional French slang (old slang) and the contemporary one (contemporary slang of cities) prove the existence of important intra- and interpersonal variations. Substantial lexical variations of French slang correspond to what Mathesius called *semantic oscillation* ('*On the potentiality of linguistic phenomena*', 1911).